

**MAIRIE DE TOUCY****CONSEIL MUNICIPAL DU  
Mercredi 31 octobre 2018  
A 20 heures**

Convocation du 26 octobre 2018  
Affichage du 06 novembre 2018

Le **31 octobre 2018 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Gérard PIESYK, Bruno MAMERON, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Robert GERMAIN, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Michèle PASQUET, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Jean-Luc MINIER

Absent(s): Anne-Marie REGNERY, Catherine BARBIER, Félix JACQ

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Jean-Jacques GUILLOTOT

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 26 septembre 2018. Tous les membres présents signent le registre.

- Présentation "participation citoyenne" par la gendarmerie.
- Entretien éclairage public : choix du prestataire.
- Voyage scolaire à la neige : transport.
- Logiciel bibliothèque : choix du prestataire.
- Taxe d'aménagement.
- Plan de prévention des risques de mouvement de terrain par retrait et gonflement des argiles (PPRN-RGA).
- Prêt relais.
- Créances éteintes.
- Voirie : supplément enrobé rouge rue de la Croix st Germain.
- Désignation d'un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité (ACFI) : signature d'une convention avec le centre de gestion de l'Yonne.
- Budget assainissement : transfert de crédits.
- Questions diverses.

**MAIRIE DE TOUCY****PRESENTATION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DU DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE » PAR LE LIEUTENANT DE GENDARMERIE DE TOUCY**

Benjamin FAUCONNET expose le dispositif, sa mise en œuvre, son animation et son suivi. Après délibération du conseil municipal, un protocole pourra être signé entre le préfet, le commandement de groupement et le Maire.

**ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC : ATTRIBUTION DU MARCHE (DE 2018 87)**

***Vu*** la commission "travaux voirie" du 8 octobre 2018.

Après analyse des offres et présentation par l'adjoint aux travaux.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

***ACCEPTE***, à l'unanimité,

**Pour le lot 1 : entretien du réseau de l'éclairage public**

le contrat d'entretien du réseau de l'éclairage public de l'entreprise BENTIN SA de Sens aux conditions suivantes :

- Montant annuel HT de 4 940.00 € (prix ferme et non révisable) soit, par an : 12 visites à 400 € dans la ville de Toucy et 2 visites à 70 € dans les hameaux.
- Durée du contrat : 3 ans à compter du 1er janvier 2019.

Fournitures et interventions supplémentaires suivant liste fournie par BENTIN dans le contrat.

Sera compris l'inventaire du parc de l'éclairage public qui devra être réalisé au plus tard le 30 juin 2019. Cette prestation non réalisée remettra en cause le contrat.

**Pour le lot 2 : pose et dépose des décorations de Noël**

le contrat de pose et dépose des décorations de Noël de l'entreprise BENTIN SA de Sens aux conditions suivantes :

- Montant annuel HT de 8 906.40 €.
- Durée du contrat : 3 ans à compter du 1er janvier 2019

***AUTORISE*** M. le Maire à signer la proposition et l'acte d'engagement de chacun des lots.

***DIT*** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

**SEJOUR A LA NEIGE ECOLE ELEMENTAIRE : TRANSPORT (DE 2018 88)**

Françoise FAU, déléguée aux affaires scolaires, présente les différentes propositions de sociétés de transports pour le séjour à la neige des enfants de l'école élémentaire.

Après débat et vote,

Le Conseil Municipal,

***ACCEPTE***, à l'unanimité,

la proposition de la société ROPARS pour le transport de la classe de neige à Arêches Beaufort du 20 au 25 janvier 2019, d'un montant de 2 725 € TTC.

**SEJOUR CLASSE DE NEIGE ECOLE ELEMENTAIRE (DE 2018 89)**

Le Conseil Municipal,

## MAIRIE DE TOUCY

**ACCEPTE**, à l'unanimité,

L'offre du projet de classe de neige par la Ligue de l'enseignement (du 20 au 25 janvier 2019 à Arèches Beaufort) et son financement suivant :

• Séjour classe de neige pour 45 élèves + 2 enseignants + 3 accompagnateurs + le chauffeur :	17 685.00 €
• Frais de transport (bus) :	2 725.00 €
<b>COUT TOTAL</b>	<b>20 410.00 €</b>

Participation à charge de la commune : **10 205.00 €**

• Participation à charge des familles : **10 205.00 €**

La participation de 226.78 € par élève pourra être réglée en 3 fois.

### **BIBLIOTHEQUE : LOGICIEL DE GESTION (DE 2018 90)**

Suite à la consultation pour l'acquisition d'un logiciel bibliothèque et une analyse des offres présentée par Christine PICARD, adjointe à la culture,

Le Conseil Municipal, après débat et vote à la majorité (Pour : 19 voix, Abstention : 1 voix Jean-Luc MINIER),

**DECIDE** d'équiper la bibliothèque de Toucy d'un logiciel de gestion "biblixnet" proposé par la société BIBLIX SYSTEMES, fonctionnant par internet, avec un nombre illimité de licences, y compris la formation et la migration de l'ensemble des données de l'ancien logiciel sur le nouveau portail.

**DIT** que le montant du logiciel s'élève à 2 700 € HT et sera imputé en section d'investissement.

### **TAXE D'AMENAGEMENT (DE 2018 91)**

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants.

**Vu** la commission urbanisme du 29 octobre 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, après vote à la majorité (Pour : 19 voix, Michèle PASQUET ne prend pas part au vote) :

- **d'instituer** un taux de 4 % sur le secteur sis au lieudit "Les Bornes" (délimité sur un plan en annexe).

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible de plein droit.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant son adoption.

### **PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS - PPRN-RGA (DE 2018 92)**

**Vu** l'arrêté préfectoral N° DDT-SERI-2016-0008 en date du 16 août 2016 prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques de mouvement de terrain par retrait et gonflement des argiles (PPRN-RGA) pour les communes de l'Yonne soumises à un aléa fort ou ayant eu plusieurs arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle concernant ce phénomène.

**Vu** l'article R562-7 du code de l'environnement stipulant que : "Le projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles est soumis à l'avis des conseils municipaux des communes et des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale compétents pour l'élaboration des documents d'urbanisme dont le territoire est couvert, en tout ou partie, par le plan".

**MAIRIE DE TOUCY**

**Considérant** l'analyse de l'ensemble des pièces du dossier PPRN-RGA transmis par la préfecture de l'Yonne.

Après débat et vote, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,  
**EMET** un avis favorable au dossier PPRN-RGA..

**PRET RELAIS (DE 2018 93)**

**Vu** la délibération N° DE\_2017\_02 du 25 janvier 2017 décidant de contracter un prêt relais de 300 000 € pour le financement de la TVA de plusieurs investissements et dans l'attente du versement de certaines subventions.

**Considérant** que les travaux de la toiture des évêques débutent seulement fin 2018 et s'étaleront sur l'année 2019 et que par conséquent la récupération de la TVA ne s'opérera qu'en 2020, que les subventions de la région FEADER pour la bibliothèque et l'école élémentaire ne sont toujours pas accordées, ni versées.

**Considérant** que le solde du crédit relais de 200 000 € devra être remboursé en février 2019 à la Caisse d'Epargne et que par conséquent il est nécessaire de contracter un nouveau crédit relais de 150 000 €.

Sur proposition de l'adjoint aux finances

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité,

la proposition de la Caisse d'Epargne pour un prêt relais de 2 ans dont le détail figure ci-après :

- Montant du crédit relais : 150 000 €
- Durée du contrat : 2 ans
- Taux retenu : 0.66 %
- Frais de dossier : 150 €

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat et toutes les formalités administratives à ce contrat.

**CREANCES ETEINTES (DE 2018 94)**

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, l'admission en créances éteintes concernant l'effacement d'une dette de cantine scolaire suite à avis de décision de la commission de surendettement des particuliers imposant une mesure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire en date du 15 mai 2018 pour un montant de **72.20 €**.

Cet effacement de dette sera imputé au compte 6542 : créances éteintes.

**TRAVAUX VOIRIE : SUPPLEMENT ENROBE ROUGE RUE DE LA CROIX ST GERMAIN (DE 2018 95)**

Afin de rester cohérent avec les couleurs actuelles des trottoirs,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le supplément de 3 432 € TTC pour l'enrobé rouge (prévu initialement en noir) des trottoirs de la rue de la Croix St Germain.

**MAIRIE DE TOUCY****DESIGNATION D'UN ACFI : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CDG 89 (DE 2018 96)**

- **Vu** l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.
- **Vu** l'arrêté du 29 janvier 2015 relatif à la formation obligatoire des assistants de prévention, des conseillers de prévention et des agents chargés des fonctions d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité

**Considérant** que l'obligation de désigner un ACFI agent chargé de la fonction d'inspection en matière de santé et de sécurité du travail est applicable à toutes les collectivités, qui ont la possibilité de conventionner avec le Centre de Gestion pour l'exercice de cette mission.

L'ACFI contrôle les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité du travail dans la fonction publique territoriale qui sont, sous réserve des dispositions du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, celles définies dans les livres I à V de la partie IV du code du travail et par les décrets pris pour son application.

L'ACFI propose à l'autorité territoriale compétente toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels.

Le champ de compétence de l'ACFI se concentre sur la seule application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité relative aux agents territoriaux.

Après avoir entendu l'exposé sur les missions de l'ACFI,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** de signer une convention avec le centre de gestion de l'Yonne pour la mise à disposition d'un ACFI.

**BUDGET ASSAINISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS (DE 2018 97)**

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

**DECIDE** l'affectation de crédits suivante sur le budget annexe de l'assainissement :

**Fonctionnement dépenses :**

61523	Réseaux	- 87.00 €
023	Virement à la section d'investissement	+ 87.00 €

**Investissement dépenses :**

2158	Autres	+ 100.00 €
2762-041	Créances droit déduction TVA	+ 13.00 €

**Investissement recettes :**

021	Virement de la section d'exploitation	+ 87.00 €
2158-041	Autres	+ 13.00 €
2762	Créances droit déduction TVA	+ 13.00 €

**Prochaines réunions et manifestations :**

- ❖ Jeudi 8 novembre 2018 19 h 00 Conseil communautaire à Moulins/Ouagne
- ❖ Vendredi 9 novembre 2018 20 h 00 Projection Film à la bibliothèque FUOCOAMMARE par-delà Lampedusa
- ❖ Samedi 10 novembre 2018 Toute la journée Expo sur la guerre 14/18 Halle aux Grains

**MAIRIE DE TOUCY**

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| ❖ Dimanche 11 novembre 2018 | 10 h Commémoration armistice guerre 14/18<br>RV devant la mairie                  |
|                             | 14 h 30 Concert et chants par l'école de<br>musique à la Halle aux Grains et Expo |
| ❖ Lundi 12 novembre 2018    | 18 h CLECT de la CCPF à Toucy   |
| ❖ Jeudi 15 novembre 2018    | 18 h Réunion comité de jumelage   |
| ❖ Lundi 19 novembre 2018    | 18 h 00 Visite du périscolaire à l'élémentaire                                    |
| ❖ Dimanche 18 novembre 2018 | 12 h 30 Repas de LACIM  |
| ❖ Mercredi 28 novembre 2018 | 20 h Conseil municipal  |

*Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.*

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :**

ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC : ATTRIBUTION DU MARCHE **(DE\_2018\_87)**

SEJOUR A LA NEIGE ECOLE ELEMENTAIRE : TRANSPORT **(DE\_2018\_88)**

SEJOUR CLASSE DE NEIGE ECOLE ELEMENTAIRE **(DE\_2018\_89)**

BIBLIOTHEQUE : LOGICIEL DE GESTION **(DE\_2018\_90)**

TAXE D'AMENAGEMENT **(DE\_2018\_91)**

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS - PPRN-RGA **(DE\_2018\_92)**

PRET RELAIS **(DE\_2018\_93)**

CREANCES ETEINTES **(DE\_2018\_94)**

TRAVAUX VOIRIE : SUPPLEMENT ENROBE ROUGE RUE DE LA CROIX ST GERMAIN  
**(DE\_2018\_95)**

DESIGNATION D'UN ACFI : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CDG 89  
**(DE\_2018\_96)**

BUDGET ASSAINISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS **(DE\_2018\_97)**